



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE de GR

Année scolaire 2023-2024

DOSSIER DE CANDIDATURE en : Collège - Lycée
PRESENTE PAR

NOM :

Prénom :

Identité du collège/lycée signataire de la convention :

Cité Scolaire Hélène Boucher

55 Bd du Mal Foch
57100 THIONVILLE

Téléphone : 03.82.53.21.88

Fax : 03.82.82.11.57

Courriel : ce.0572812@ac-nancy-metz.fr

Site internet : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/HeleneBoucherThionville>

Nom du Provisoire : Madame Véronique DEMMER

Canton de Thionville

Nom des Conseillers Départementaux siégeant au Conseil d'Administration

Madame Pauline LAPOINTE-ZORDAN

Effectif total du collège : 464 élève(s)

Dont section SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) : 0 élève(s)

Dont section ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : 11 élève(s)

Secteur de recrutement :

Thionville

Liste des pièces à joindre au dossier et à retourner au secrétariat de

Mme Le Provisoire

Lycée Hélène Boucher

55 Boulevard Foch

57100 THIONVILLE

- La fiche individuelle,
- un certificat médical de non contre indication à la pratique de la Gr ou une photocopie d'une licence de GR ou gymnastique
- ainsi que les photocopies des bulletins de l'année scolaire précédente et ceux de l'année en cours sont à retourner avant le **Vendredi 25 Mars 2023.**



Les tests sportifs auront lieu le **Samedi 11 Mars 2023** au gymnase provisoire situé 10 Rue du Parc 57100 THIONVILLE **sur rendez-vous**.

En cas de validation sur le plan scolaire et sportif le reste du dossier d'inscription devra être renvoyé au collège/lycée avant le **Vendredi 25 Mars 2023**.

Dossier médical

Pour une inscription en 1^{ère} année

-1 certificat médical de non-contre-indication à la pratique compétitive rempli obligatoirement par un médecin du sport. Utiliser exclusivement l'exemplaire en annexe.

-1 électrocardiogramme (tracé) réalisé par un cardiologue (uniquement si la gymnaste est acceptée en section sportive, pas nécessaire pour passer les tests sportifs)

Pour une réinscription :

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique compétitive uniquement

Dossier administratif

Pour une inscription en 1^{ère} année

Fiche de renseignements +1 photo

Fiche sportive

Recrutement : test sur praticable et sur dossier.

Photocopie des 3 bulletins scolaires de l'année précédente.

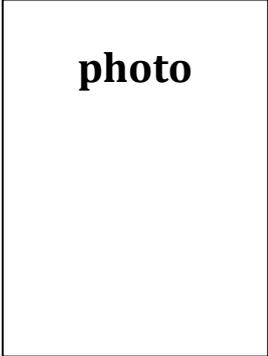
Charte d'engagement de l'élève et de la famille

Pour une réinscription :

La fiche de renseignements s'il y a eu des modifications (adresse, numéros de téléphone...)



FICHE INDIVIDUELLE



❖ ELEVE

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :Lieu :

Département ou pays :Nationalité :

❖ SCOLARITE

Etablissement scolaire fréquenté l'année précédente :

.....

Classe :

❖ RESPONSABLES LEGAUX

MERE OU TUTRICE

NOM-Prénom :

Adresse :



PERE OU TUTEUR

NOM-Prénom :

Adresse (si différente de celle du dessus)





❖ **DONNEES PERSONNELLES**

NOM et Prénom :

Taille :cm.....Poids.....kg

Nom du Club actuel :Nom de(s) Entraîneur(s) :.....

❖ **CURSUS SPORTIF**

Catégorie	Pratique Nombre de séquences d'entraînements ou heures/semaine (y compris pratique UNSS)	Sélections (Départementale, régionale...)	Titres ou podiums réalisés
Benjamine			
Minime			
Cadette			

❖ **AVIS DES DIFFERENTS INTERVENANTS**

AVIS DE L'ENTRAINEUR	AVIS DU PRESIDENT DU CLUB



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Les sections sportives (gr, natation et handball féminin) de la cité scolaire Hélène Boucher offrent à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie tout en leur permettant de suivre une scolarité normale. En conséquence de quoi,

L'établissement s'engage :

- À placer les élèves dans les meilleures conditions tant au niveau scolaire qu'au niveau de la pratique sportive : emploi du temps, conditions de pratique, suivi scolaire
- À communiquer de façon régulière avec les parents
- À assurer le suivi médical et sportif des élèves en relation avec l'infirmière du lycée et le médecin scolaire
- Le professeur s'engage à assurer le suivi scolaire et pédagogique des élèves.

Les parents s'engagent :

- À suivre régulièrement le travail scolaire
- À communiquer à l'établissement ou au professeur responsable de la section toute information de nature à modifier l'engagement de l'élève dans la section.

L'ELEVE : NOM

PRENOM.....

S'engage :

- à respecter le règlement intérieur de l'établissement
- à respecter les règles de fonctionnement de la section sportive (présence régulière aux entraînements et respect des horaires)
- à fournir un travail scolaire régulier et sérieux
- à s'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive, aussi bien dans les entraînements hebdomadaires que dans les compétitions UNSS
- à avoir une hygiène de vie compatible avec la pratique intensive du sport (s'alimenter normalement, profiter des moments de repos pour récupérer, ne pas fumer, ne pas consommer de substances illicites...)
- à signaler au professeur responsable de la section tout problème d'ordre scolaire, physique ou relationnel qui pourrait avoir des conséquences sur les résultats scolaires et sportifs.

Fait à

le

Signature des parents

Signature de l'élève



Annexe
FICHES MÉDICALES
POUR UNE PRATIQUE EN SECTION
SPORTIVE SCOLAIRE
 (2 documents à remplir)

Nom	Discipline pratiquée
Prénom	Nombres d'heures
Domicile	Surclassement oui non
Date de naissance	Double surclassement oui non
Antécédents médicaux	Autre discipline pratiquée :
Antécédents chirurgicaux	
Traitement en cours	

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
Examen pulmonaire
1. ECG de repos (obligatoire lors de la première année d'inscription)
Évaluation de la croissance et de la maturation : - Examen morfo-statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de Tanner)
Plis cutanés
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire



Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (abdomen, etc.)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si besoin)
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)



2. CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE COMPETITIVE

Je soussigné, docteur

certifie avoir examiné ce jour

NOM :

Prénom :

et déclare qu'elle ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition, dans le cadre de la section sportive scolaire GR.

Fait à

le

Signature et cachet du médecin



Médecins du sport

Médecin référent pour le lycée et le collège

Dr SITTE Eric
50 route d'Elange
57100 THIONVILLE
03 82 88 05 47

Cabinet de cardiologie :

12 Route de Longwy
57100 THIONVILLE
03 82 53 84 31

Médecin référent du club

Dr HEIN Laurent
2 Place Alain Bernard
57970 YUTZ
03 82 56 03 27

Autres médecins :

Centre de médecine du sport
75 bis rue Claude Bernard
57070 METZ

MULLER Gaëtan
4 place Saint-Louis
57000 METZ

CROCCITI Vincent
79 rue de Metz
57525 TALANGE



PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE GR

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale ayant pour but l'obtention d'un baccalauréat.

Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire. Ces sections sportives permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique qui peut ou non s'inscrire dans un parcours d'excellence sportive.

- Horaires et lieux de pratique

Section GR : 2 séquences d'entraînement au gymnase principal d'une durée de 2H00 réparties sur 2 jours

- collège : **Mardi et Jeudi de 15h à 17h**
- lycée : **Mardi et Jeudi de 16h à 18h**

- Textes officiels concernant le suivi médical

Le dossier complet est à rendre impérativement avant la date limite de dépôt. Dans ce dossier le test ECG au repos est obligatoire uniquement la 1^{ère} année. Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive réalisé par un médecin du sport est lui, également obligatoire mais renouvelable tous les ans. Le suivi médical sera ensuite assuré de façon régulière par le médecin scolaire assisté par l'infirmière du lycée en étroite collaboration avec le médecin référent.

- Encadrement

Section GR : 2 entraînements avec les cadres techniques de l'ATGRS de Thionville.

Responsable technique : Audrey ZILLI

Responsables club : Nelly VITALI / Nicolas WILHELM

Professeur coordonnateur : Philippe TEZZA